

SURCOMPLÉMENTAIRE VIAPLUS

**Le PLUS
qui fait
la différence**

UNE SOLUTION CONÇUE
POUR RENFORCER
VOTRE GARANTIE DE BASE



VIASANTÉ
mutuelle

GRUPE AG2R LA MONDIALE

+ DE REMBOURSEMENTS

FAMILLE DURAND

« Prendre soin de notre famille est important. Avec VIAPLUS, le forfait automédication permet de soigner les petits soucis santé du quotidien. »

VIAPLUS, plus près de vos préoccupations santé

Que vous bénéficiiez d'une couverture santé obligatoire contractée par votre employeur ou à titre personnel, votre mutuelle ne suffit pas toujours à couvrir toutes vos dépenses !

En fonction de votre âge, de vos activités ou de votre situation professionnelle et familiale, vos besoins santé sont différents. C'est pourquoi, VIASANTÉ, la mutuelle du groupe AG2R LA MONDIALE, vous propose la surcomplémentaire VIAPLUS. Celle-ci vous permet d'adapter vos garanties et de renforcer votre couverture de base en optimisant vos remboursements.

VIAPLUS prend en compte vos différences et vous accompagne dans votre quotidien, au travail, en voyage, ou dans les moments difficiles.

Choisir la surcomplémentaire VIAPLUS, c'est opter pour le « PLUS » qui fait la différence.

Qu'est ce qu'une surcomplémentaire ?

Une surcomplémentaire santé est une complémentaire santé qui **complète votre garantie santé de base**. C'est un contrat qui assure un troisième niveau de couverture qui vous permet d'**obtenir un meilleur remboursement** de vos dépenses de santé ou venir en **complément de prestations peu ou non prises en charge par le régime obligatoire**.

FONCTIONNEMENT DE LA COUVERTURE SANTÉ



Les + qui font la différence

+ DE SIMPLICITÉ

- 3 niveaux de formules pour faciliter votre choix.
- les montants sont exprimés en € pour une meilleure lisibilité de vos remboursements.

+ DE REMBOURSEMENTS

- des remboursements renforcés sur les postes clés (optique, soins courants, hospitalisation, dentaire) dès le niveau 1.
- la prise en charge de prestations non ou peu couvertes par votre complémentaire santé : médecines douces, automédication, cryothérapie, sport sur ordonnance pour les personnes en affectations de longue durée, forfait pathologie lourde.

+ DE SOUPLESSE

- à partir de 6,45€/MOIS* pour mieux maîtriser votre budget.
- la possibilité de choisir les bénéficiaires de votre garantie.

*Tarif 2023 donné à titre indicatif pour un adulte de 18 ans relevant du régime général, résidant dans le 66 et ayant choisi la formule VIAPLUS 1.

+ DE BIEN-ÊTRE

YVONNE, RETRAITÉ DYNAMIQUE

« Ma cure, c'est un bain de jouvence ! Avec VIAPLUS, je suis mieux remboursée pour mes cures thermales. »



Le monde est à vous avec le forfait baroudeur.

Soyez toujours prêt pour le grand voyage. Avec VIAPLUS, optez pour un forfait annuel pour les vaccins prescrits et non remboursés par le régime obligatoire (antipaludéens, typhoïde, fièvre jaune...).



Finis les cigarettes avec le forfait stop tabac.

Pour réussir dans le sevrage tabagique, c'est mieux d'être aidé avec le forfait stop tabac non pris en charge par le RO qui comprend la prise en charge des compléments alimentaires, des inhalateurs et des consultations de tabacologie.



Prendre soin de son corps et son esprit avec le forfait médecines douces.

VIAPLUS prend en charge la cryothérapie, reconnue pour son action anti-douleur, ses bienfaits sur le sommeil et sur la récupération sportive ou après blessure. Bénéficiez également de vos remboursements sur vos consultations de médecines douces (ostéopathe, sophrologue, nutritionniste, mésothérapeute, psychologue...).



Un accompagnement essentiel avec le forfait pathologie lourde.

Soyez aidé pour traverser plus sereinement les moments difficiles. VIAPLUS participe à vos frais de prothèses et de soins esthétiques.



Un suivi réparateur avec le sport sur ordonnance.

L'activité physique permet d'améliorer son état de santé. Dans le cadre d'une affection longue durée, ce forfait participera au financement de l'activité prescrite.

Notre accompagnement



**Un important réseau d'agences
de proximité, partout en France**

Des outils innovants pour gérer vos démarches simplement :
depuis votre espace adhérent sur www.viasante.fr
ou via l'appli mobile **VIASANTÉ Mutuelle**
(à télécharger gratuitement sur Google Play et Apple Store)



- Simulez vos remboursements
- Téléchargez votre carte de tiers payant digitalisée
- Consultez vos contrat et remboursements 24h/24
- Demandez un devis pour une prestation ou un renfort de garantie
- Géolocalisez les professionnels de santé afin de bénéficier du tiers payant Almerys et du réseau de soins Itelis



**Un accueil téléphonique dédié
09 74 50 1234**

